

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES, AUTONOMIE, TERRITOIRES ET ETATS

**CANDIDATURE DE : Miguel Díaz-Reixa Suárez
(Canaries, Europe – Association "Solidaridad Canaria")**

• Experiences personnelles sur cette problématique

- Etudes personnelles des problématiques des peuples des pays en développement.
 - Travail au sein de Solidaridad Canaria, dans l'environnement du monde Amazigh et Nord-Africain, sur diverses thématiques sur leurs cultures et les conditions de vie. Niger : Touaregs d'Agades et Air, Peuple Saharaoui et prisonniers politiques canariens.
 - Réunions et rencontres du Congrès Mondial Amazigh au Maroc, au Canada, en Lybie et en Tunisie.
 - Participation: WCAR de Durban 2001, Forum Social Mondial du Brésil 2009.
 - Travail préparatif au Maroc pour les 3èmes rencontres mondiales de l'APMM
- IIIème rencontres mondiales de l'APMM
- Réunions pour la constitution de l'APMM-Canaries, et organisation de la prochaine réunion du bureau de l'APMM en septembre 2011, aux Iles Canaries.

• Programme d'action que vous prévoyez pour ce groupe thématique

Elle se synthétise en 2 points:

- **Intervenir dans la promotion, protection et prévention des droits humains et des libertés fondamentales** acquises par les sociétés des nations du monde, pour tous et à l'échelle individuelle et collective ; ceci en contribuant, avec notre organisation, à remplir dans les années futures tous les vides qu'il reste pour qu'un monde de justice, de sécurité, et de dignité dans les relations humaines à tous les niveaux devienne réel, et en particulier pour les **communautés de montagne**.
 - Pour démarrer, afin de contribuer à l'élimination effective, au sein des Etats existants, de toutes formes de violation des droits humains et des libertés fondamentales des peuples et des individus nous agissons pour faire face :
 - à toutes classes de discrimination raciale ou colonialiste,
 - à toute domination ou occupation étrangère, à toute limitation arbitraire à la libre circulation de biens et de personnes,
 - à toute agression ou menace contre la souveraineté ou l'intégrité nationale,
 - à tout déni de reconnaissance des droits des peuples à se déterminer, ou au droit à la pleine souveraineté sur leurs richesses et ressources naturelles.
 - de la même manière, nous agissons pour étendre notre appui et notre défense active à tout le système de principes des Nations Unies en faveur de la Paix et de la Sécurité internationale, et aux régions frontalières, en conflit ou non.
 - Le système d'instruments juridiques développé par les Nations Unies au cours des 60 dernières années est un point de départ suffisant pour inspirer et appuyer, devant l'opinion civile et institutionnelle de toutes les nations, notre défense des **Communautés de Montagnes** où qu'elles soient, à chaque coin du monde, qu'elles fassent partie ou non de l'APMM. Pour cela, il ne nous paraît pas nécessaire de détailler sur ce point les outils d'Instruments internationaux relatifs à la défense et à la protection des droits humains et des libertés fondamentales à laquelle nous faisons allusion, et qui se trouvent à la disposition de tous les citoyens du monde sur le site du Haut Conseil de l'ONU (www.ohchr.org).
 - Ainsi, dans son action – protégée par les conventions de droits humains signées par les Etats qui font partie de l'ONU – notre vice-présidence devrait pouvoir:
 - Examiner librement toutes les questions relatives aux enjeux de son titre - "Droits des Peuples Indigènes, Autonomie, Territoires et Etats" – qu'elles soient dénoncées par les affectés ou reportées par les organes directeurs de la APMM, afin de remettre un rapport au Bureau Plénier de l'APMM pour les faits établis ;

- Recevoir librement les témoignages et obtenir toutes les informations et documents nécessaires pour effectuer l'examen cité et le rapport au Bureau ;
 - S'adresser librement à l'opinion publique ou par l'intermédiaire de moyens de communication afin de faire connaître ses opinions, initiatives et recommandations, en accord avec les déterminations du Bureau ;
 - Se réunir librement et établir des groupes de travail pour atteindre les buts énoncés ;
 - Se réunir librement avec les affectés ou les organisations dont les objectifs rejoignent ceux du groupe thématique, qui le demandent, et maintenir une coordination avec les entités engagées dans la promotion et la protection des droits humains et des libertés fondamentales, comme dit dans la dénomination du groupe ;
 - Recevoir et envoyer librement tous types de communications, quelques soient les moyens, relatives à ses activités avec n'importe quel individu ou entité ;
 - Etablir des relations avec des organisations non gouvernementales dont les objectifs rejoignent ceux du groupe thématique et de manière plus générale, ceux de l'APMM, afin de renforcer les rôles mutuels dans l'action institutionnelle et civils dans toutes les régions du monde.
- **Assumer le programme de durabilité et de développement humain que résume le programme Río + 20**, dont les objectifs actuels sont une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté:
- Assurer un engagement politique renouvelé avec le développement durable;
 - Evaluer continuellement les avancées et les déficiences dans l'application des engagements déjà décidés dans les Agenda 21 ;
 - Faire face aux défis nouveaux et émergents, et promouvoir des avancées dans la cadre institutionnel pour le développement durable.

• **Comment pensez-vous animer le groupe?**

- Via Internet –mails-, essentiellement, pour un contact continu et fluide. Mais le point de départ serait des rencontres ponctuelles, au printemps et en automne, et de manière alternée de chaque côté de l'Atlantique. Une en Amérique, une autre en Europe-Afrique-Asie ; chacune dans un lieu montagnard proche d'un aéroport de 1er ordre (Frankfort, Istanbul, Caracas, Las Palmas etc.).

• **Quel appui attendez-vous du comité technique?**

- Appui de type coordination surtout. Il serait intéressant d'avoir des réunions en hiver et/ou en été pour collecter et cadrer les thématiques et les problématiques, par régions de nations et/ou groupes de massifs, et concevoir les lignes d'actions ainsi que les programmes et plans concrets à développer.

• **Comment comptez-vous internationaliser le travail du groupe thématique?**

- Grâce aux deux réunions annuelles de chaque côté de l'Atlantique avec le groupe et des organismes de l'ONU, dans la mesure du possible
- Grâce à l'ouverture et à la gestion d'un blog spécifique au groupe thématique, hébergé ou non dans le site web officiel de l'APMM.
- Actions médiatiques ponctuelles pour divulguer les problématiques qui font partie de nos plans et programmes, et nos lignes d'action.

• **Avez des personnes ressources, spécialistes du sujet, avec qui vous allez travailler?**

- Lounes Belkacem, Elu au Conseil Régional Rhône-Alpes en France et président du CMA
- Appui du personnel assistant dans les Centres de Services Sociaux des Mairies de Valsequillo, Telde et Agüímes; y de la conseillère des relations international du conseil insulaire de la Grande Canarie

• **Budget prévisionnel :**

Type de dépense	Montant
Activités ordinaires	1.500 €
Voyages	3.800 €
Autres dépenses	700 €
total	6.000 €

Types de fonds	Montant
Subventions officielles et apports de particuliers	
- « » -	
- « » -	
- « » -	6.000 €